

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

**Herausgeber:** Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

**Band:** 67 (1969)

**Heft:** 8

**Artikel:** L'aménagement de la vallée de Heinzenberg-Domleschg

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-223003>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'aménagement de la vallée de Heinzenberg-Domleschg

L'aménagement régional de la vallée de Heinzenberg-Domleschg fut décidé il y a cinq ans à Thusis. A ce moment-là, neuf communes seulement sur vingt-deux y prirent part. Depuis lors, neuf autres communes rejoignirent le groupe d'aménagement. La planification de l'évacuation des eaux résiduaires fut le premier résultat enregistré. Les différentes variantes ne peuvent malheureusement pas encore être exécutées, mais la planification a montré quels sont les groupements de communes aptes à construire et à exploiter en commun une station d'épuration. Puis, une association pour la destruction des ordures fut fondée. Celle-ci, grâce à la participation de nombreuses communes, fut en mesure de se procurer un véhicule spécial Ochsner. Depuis deux ans, les ordures sont ainsi enlevées et évacuées à la totale satisfaction des communes et des habitants. On étudie actuellement l'installation d'une usine d'incinération des ordures.

D'autre part, on sait que la vallée de Domleschg compte parmi les régions de Suisse relativement déshéritées au point de vue des précipitations et un approvisionnement suffisant en eau potable de quelques communes n'est nullement garanti. Les communes de Pratval, Rodels et Paspels se sont décidées alors à accomplir un progrès commun. Elles ont relié leurs trois réseaux de conduites. L'alimentation de source est en outre complétée par un apport d'eau souterraine en période sèche.

Les aménagements locaux de Masein, Fürstenau, Urmein, Präz et Trans sont assurés des subventions cantonales et fédérales aux plans d'aménagement local. La commune de Masein a accepté l'année passée un plan d'aménagement modèle. Celui-ci constitue un exemple de promotion du tourisme sans que le caractère du village et du paysage en soit trop profondément modifié. De plus, à Masein, l'agriculture reste maintenue comme toile de fond de l'économie villageoise.

L'aménagement de la vallée de Heinzenberg-Domleschg a encore plus d'une tâche en perspective. Toutefois, les résultats tangibles obtenus jusqu'ici mettent clairement en évidence le caractère positif d'une collaboration inter-communale pratiquée au sein d'un groupement d'aménagement régional.

*AS PAN*